

V. Marchés et Assemblés

accusés par deux propriétaires Américains faisant partie de l'Union  
 judiciaire de l'Assemblée de l'Assemblée.  
 Le Conseil est en marche générale à une période de  
 l'effet est de partir l'Assemblée de la ville, mais il ne peut  
 prendre une décision valable que sur les éléments contenus dans  
 le dossier réglementaire que M. le Président de l'Assemblée  
 judiciaire de l'Assemblée a été invité à produire.

Alcance d'habitation de l'Abattoir de Bondeville  
 décide de retirer les logements de l'Abattoir et en les retirés  
 sentent par les entreprises et a été déposé à l'Assemblée de l'Assemblée  
 Mairie à l'Abattoir marché avec :

1° l'Entreprise Siffre chargé des travaux de magasin  
 montant du marché 580.000 frs  
 importance du marché 37%

2° l'Entreprise Lort et Villand chargé des travaux de magasin  
 montant du marché 335.000  
 importance du marché 22,5%

3° l'Entreprise Gabriel chargé des travaux de magasin  
 montant du marché 390.000 frs  
 importance du marché 29,5%

4° l'Entreprise des charges de travaux de magasin  
 montant du marché 320.000 frs  
 importance du marché 29,5%

Le 1° Assemblés d'habitation de l'Abattoir.  
 au B.S de 1953.  
 du 1er Mars et dans de reconstruction des cases à venir  
 et à l'Abattoir de la ferme pour les chiens de la ferme  
 les et les animaux laissés de la place ferme à l'Assemblée  
 Les les travaux contentés par les entreprises qu'on a  
 décide

et autoriser M. le Maire à passer les marchés ci-dessus :

